

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27.06.02 Convocation du 20.06.02

Compte rendu affiché 1<sup>er</sup> Juillet 2002

Présidente : Mme GUERIN

Secrétaire élu : C.D. FERNANDES

Réf. : BJ/LDA

Objet : **MARCHES :**

**SALLE d'ARTS MARTIAUX**

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents :	24
votants	29

**Présents :** Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, WYMAN, MARMONIER, MM. GONDELAUD, GOSSET, Mme DURAND, M. FERNANDES, Mmes PERRIN, DESVIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET, M. BELLOT, Mme LABASOR,

**Absents représentés :** M. LAFFLY par Mme GUERIN - Mme BERRA par M. FAURE - Mme ZUILI par Mme GLATARD - M. CHRETIN par M. GOSSET - M. BOUREZG par Mme LABASOR.

Monsieur le Maire-Adjoint délégué pour les travaux rappelle que, par délibération en date du 31.01.2002, le Conseil Municipal avait adopté le principe de la réalisation d'une salle d'arts martiaux.

Il indique également que l'assemblée avait donné son accord pour que cet équipement soit accolé au boulodrome couvert situé montée du Parc. L'assemblée par cette même délibération avait autorisé Monsieur le Maire à procéder à la mise en œuvre d'un appel d'offres ouvert, conformément également aux dispositions imposées par le Code des Marchés Publics.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 06.06.2002 a procédé au choix des entreprises chargées de réaliser les travaux. Toutes vérifications faites, la commission propose donc de retenir, lot par lot, les entreprises suivantes.

<b>L O T</b>	<b>Définition</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Adresse</b>	<b>Ville</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
1	Maçonnerie (fondation, gros œuvre, dallage, façade)	PERSICO BORNIER	952 rue Capitaine Julien	69140 RILLIEUX LA PAPE	74 838,06	89 506,32
2	Charpente	FAVRAT et FILS	Cedex 958	71570 ROMANECHÉ THORINS	23 094,28	27 620,76
3	Couverture, Étanchéité, Zinguerie	RHÔNE ALPES ACIER	88, rue Villon	69008 LYON	37 150,11	44 431,53
4	Menuiseries extérieures Vitrage	DECOTECH	280, rue H. Boucher CP 228	69164 RILLIEUX CEDEX	14 620,00	17 485,52
5	Menuiserie bois	SAM	Chemin des Carrières	69250 ALBIGNY S/SAÔNE	16 927,16	20 244,88
6	Platerie Peinture Doublage	F & A	4, rue Jules Ferry B.P. 25	69270 FONTAINES S/SAÔNE	21 782,24	26 051,56
7	Plafonds suspendus	F & A	4, rue Jules Ferry B.P. 25	69270 FONTAINES S/SAÔNE	3 860,40	4 617,04
8	Carrelage	FONTAINE	Rue Jules Ferry B.P. 35	01480 JASSANS RIOTTIER	13 656,39	16 333,04
9	V.R.D.	BOUHEY	ZI Sud La Pontchonnière	69250 FLEURIEU	20 268,35	24 240,95
10	Plomberie Sanitaire	GOIFFON	38, rue de Verdun	69400 VILLEFRANCHE S/S	10 500,00	12 558,00
11	Chauffage Ventilation	GOIFFON	38, rue de Verdun	69400 VILLEFRANCHE S/S	17 000,00	20 332,00
12	Electricité Courants forts et faibles	SCEE	1111, chemin Grands Moulins	69400 GLEIZE	21 294,20	25 467,86
					<b>274 991,19</b>	<b>328 889,46</b>

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu le Plan d'Occupation des Sols qui fixe le droit à construire résiduel,
- Vu l'avis d'appel d'offres envoyé à la publication le 08.04.2002,
- Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres,
- Considérant la nécessité de procéder aux travaux de construction d'une salle d'arts martiaux accolée au boulodrome couvert,
- Confirme le choix opéré par la commission d'appel d'offres,
- Adopte en conséquence les marchés relatifs à l'opération citée en objet, et définie ci-dessous :

<b>L O T</b>	<b>Définition</b>	<b>Entreprises</b>	<b>N° Marché</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
1	Maçonnerie (fondation, gros œuvre, dallage, façade)	PERSICO BORNIER	02-13	74 838,06	89 506,32
2	Charpente	FAVRAT et FILS	02-14	23 094,28	27 620,76
3	Couverture, Etanchéité, Zinguerie	RHÔNE ALPES ACIER	02-15	37 150,11	44 431,53
4	Menuiseries extérieures Vitrage	DECOTECH	02-16	14 620,00	17 485,52
5	Menuiserie bois	SAM	02-17	16 927,16	20 244,88
6	Platerie Peinture Doublage	F & A	02-18	21 782,24	26 051,56
7	Plafonds suspendus	F & A	02-19	3 860,40	4 617,04
8	Carrelage	FONTAINE	02-20	13 656,39	16 333,04
9	V.R.D.	BOUHEY	02-21	20 268,35	24 240,95
10	Plomberie Sanitaire	GOIFFON	02-22	10 500,00	12 558,00
11	Chauffage Ventilation	GOIFFON	02-23	17 000,00	20 332,00
12	Electricité Courants forts et faibles	SCEE	02-24	21 294,20	25 467,86
				<b>274 991,19</b>	<b>328 889,46</b>

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire, et notamment les marchés à conclure avec les entreprises désignées ci-dessus,
- Précise que la dépense est prévue à l'article 2313, opération 79 du budget communal.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 27 Juin 2002

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire

compte tenu - de la transmission en Préfecture le 15 Juillet 2002  
- de la publication le 16 Juillet 2002  
Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, le 15 Juillet 2002